

## LES FOURS A CHAUX

Jusqu'au début du XIXème siècle, notre canton est réputé pour ses terrains argileux, pauvres, parsemés d'étangs, de tourbières, de mauvaises prairies très acides où paissent des animaux chétifs.

Victor Charles Destutt de Tracy (Paray-le-Frésil) est le premier à réagir. Il introduit de nouveaux outils, mais surtout, il met en place un vaste programme d'assèchement et d'amendement de ses terres agricoles. Il est immédiatement suivi par d'autres grands propriétaires comme Mr Du Jonchay, les moines de Sept-Fons, Mr Bayon, puis d'autres encore, en ce qui concerne notre commune.

Le canal latéral, tout nouvellement construit, devient vite incontournable pour acheminer les pierres et le charbon nécessaire à la fabrication de la chaux. De nombreux fours, apparaissent un peu partout, à proximité des ports. Ils sont construits par des ouvriers spécialisés.

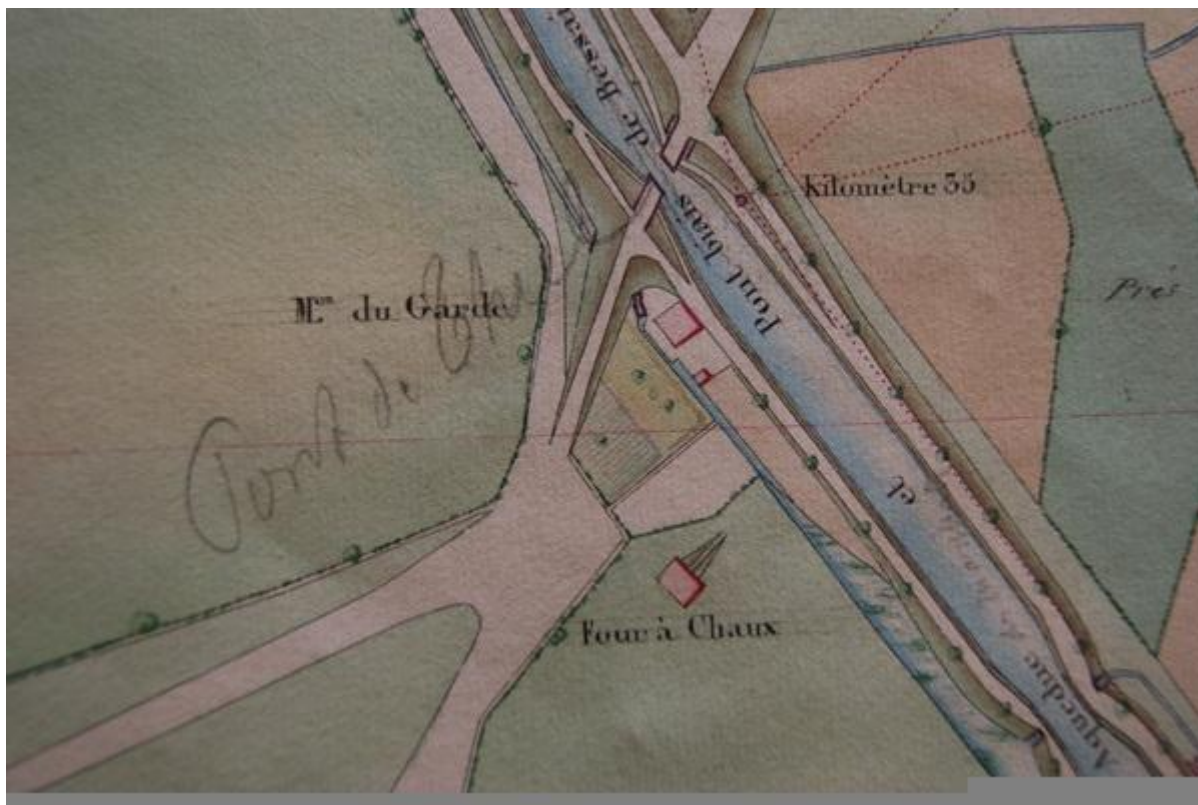
Il est difficile de préciser la provenance exacte des « pierres à chaux ». Rappelons simplement que de nombreuses carrières de calcaires sont exploitées, à cette époque, un peu partout dans la Nièvre et notamment dans la région de Decize, laissant les nombreux toponymes « Crot ». On trouve aussi d'importantes carrières en Saône et Loire, comme à Palinges et à Gilly/Loire. Le charbon, quant à lui, est un des produits les plus transportés sur le canal, provenant surtout des régions de Saint- Etienne, de Blanzay ou de Montcombroux.

A Beaulon, on compte jusqu'à 5 fours en activité.

Le toponyme « le four à chaux », encore utilisé de nos jours vers la Chaume, nous rappelle l'existence d'une construction à cet endroit.

Les cartes du « plan de la Loire » éditées en 1853 nous montrent l'emplacement des autres :

- un premier, propriété de la famille Charrier, placé à proximité du pont de Thiel, qui sera un des derniers à rester en activité.



- trois autres, situés à proximité de la « gare de Beaulon », mieux connue aujourd'hui sous le nom de port.



L'un d'eux, propriété de la famille Bayon, puis De Monspey, restera en activité jusque dans les années 1950. Placé tout près de la voie d'eau, en amont de l'écluse, cet ouvrage est assez bien

conservé de nos jours. Comme beaucoup d'autres, il est composé de plusieurs foyers accolés les uns aux autres. Mme Damet et de Mrs Guitton, parmi les derniers Beaulonnais à avoir connu ce cite en activité, et dont les pères y ont travaillé, se souviennent encore des dernières heures de vie de cet endroit :

Les derniers fermiers connus sont Mr Péraud, Mr Creusot et Mr Paoli. Ils commandent jusqu'à vingt ouvriers.

Le bollard, encore présent, au bord de l'eau, nous laisse imaginer tous ces bateaux déchargés à la force humaine. Les pierres proviennent principalement de la région de Palinges. Elles sont cassées en petits morceaux sur place par des ouvriers de notre commune (comme Mr Dubois l'un des derniers dont se souviennent nos témoins).

Les matériaux sont acheminés en empruntant la rampe d'accès (parfaitement conservée).

Le four est construit en pierres liées avec du mortier.

Les murs sont assez épais pour leur permettre de résister à la chaleur. La couche intérieure du foyer cylindrique est constituée de briques réfractaires. A la base, on trouve les voûtes caractéristiques, destinées à extraire le produit cuit, encore brûlant, et à alimenter le foyer en oxygène.

Les chafourniers, parfois appelés dans ce cas « hommes d'en haut », disposent les pierres en couches alternées avec le charbon dans le « gueulard ». Le mélange descend dans le foyer au fur et à mesure que les « hommes d'en bas » extraient le produit fini. « Dès que le dessus devient trop rouge, il faut réalimenter ». Il faut compter quatre à cinq jours pendant lesquels le calcaire atteint jusqu'à 1000 degrés, température nécessaire pour transformer cette pierre en chaux vive. Seul le dimanche offre un peu de repos. Pour cela, les hommes disposent une bonne couche de pierres dans le gueulard pour maintenir la température tout en ralentissant l'activité du four.

Le mélange de cendres et de chaux, extrait par la porte située à l'intérieur de la voûte, est étalé pour être refroidi. Ce mélange est alors trié par les hommes exposés aux attaques des gaz chauds et des poussières irritantes. En général, la plupart des ouvriers se contentent, en guise de protection, d'un simple mouchoir attaché devant leur nez.



Dans certains cas, la chaux peut alors être arrosée copieusement afin d'obtenir la « chaux éteinte ». Cette opération provoque là encore un fort dégagement de chaleur, mais le produit obtenu devient moins agressif.

Souvent, les pierres sont « passées au moulin » pour en faire de la poudre.

Cette dernière, peut alors être ensachée afin d'être transportée vers les champs, les chantiers de constructions, etc...

Parfois les pierres cuites sont transportées dans les champs à l'état brut, déchargées dans des trous, puis recouverte de terre quelques semaines, le temps de « fuser », avant d'être épandues sur les parcelles cultivées.